



**LE SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT BÉARN
BIGORRE**

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

UN TECHNICIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (H/F)
(Poste à temps complet)

**Cadres d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES
TERRITORIAUX (à partir du 2^{ème} grade), AGENTS DE
MAÎTRISE TERRITORIAUX et TECHNICIENS TERRITORIAUX**
*Emploi susceptible d'être pourvu par voie contractuelle en
application des dispositions de l'article L.332-8 2° du Code
de la Fonction Publique*



I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Président et sous la responsabilité de la Directrice du Syndicat, du Responsable ANC et en lien avec les techniciens assainissement, vous serez chargé(e):

De procéder aux contrôles de fonctionnement des Assainissements Non Collectifs (ANC) existants :

- Participer à la réunion de présentation en mairie avec le/les responsable(s) hiérarchique(s) et le Président,
- Prendre des rendez-vous téléphoniques ou sur place,
- Contrôler le fonctionnement de l'installation, mesurer la hauteur de boues et expliquer le fonctionnement d'un ANC,
- Saisir des comptes-rendus de visite sur le Logiciel du SEABB,
- Dessiner le plan de l'installation sur Autocad,
- Participer à la réunion finale en mairie avec le responsable hiérarchique direct,
- Envoyer des comptes-rendus aux particuliers,
- Mettre à jour la base de données.

II. ACTIVITÉS SECONDAIRES

- Suivi avec la directrice du Syndicat du tableau de bord du PGSE (Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire et Environnementale) : suivi des mesures, évaluation et synthèse annuelle,
- Suivi de certains engagements de performances de la ou des DSP Eau Potable et/ou Assainissement Collectif avec la directrice du Syndicat,
- Contrôles des branchements au réseau de collecte des eaux usées et montage des dossiers de subventions avec la directrice du Syndicat et les techniciens œuvrant sur ces missions.

Tâches annexes

- Aider au contrôle de conception-réalisation des ANC, en cas d'absence du technicien : vérifier la réalisation de l'ANC sur le terrain et ajuster si nécessaire. Prendre des photos et rendre compte au technicien en charge des contrôles de conception ANC,
- Aider aux contrôles des branchements assainissement collectif ou des ANC dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier,
- Effectuer des activités et tâches nécessaires au bon fonctionnement du service : participer au service entretien des fosses et des Bacs à graisses, effectuer des contrôles des branchements au réseau de collecte, sur le réseau de collecte
- Signaler les dysfonctionnements éventuels,
- Peut être amené à porter le courrier, répondre au téléphone et prendre des messages.

III. COMPÉTENCES

- BAC+2 dans le domaine de l'environnement,
- Connaître le cadre réglementaire en matière d'Assainissement Non Collectif,
- Connaître les différentes techniques d'Assainissement Non Collectif et les techniques de signalisation,
- Connaissance en eau potable,
- Connaissances Autocad, QGIS et Word et Excel,
- Connaître les règles de base de sécurité et les gestes et postures de la manutention manuelle,
- Sens de l'écoute, savoir tenir une position avec diplomatie,
- Être autonome, réactif(ve), efficace et consciencieux(se),
- Débutants acceptés.

IV. CONDITIONS D'EXERCICE

- Discrétion professionnelle, devoir de réserve et sens du service public,
- Être autonome et organisé(e),
- Savoir travailler en équipe,
- Disponibilité, polyvalence et rigueur,
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps,
- Travail sous circulation de temps en temps,
- Manipulation de regards eaux usées lourds (ponctuel),
- Rémunération statutaire + RIFSEEP + avantages (tickets restaurants, adhésion CNAS et CAS, participation mutuelle labellisée),
- 35h possible sur 5j ou 4.5j – 25j de congés +2j de fractionnement,
- Récupération des heures complémentaires effectuées.

V. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le vendredi 18 août 2023, à 8 heures.

Les candidatures devront être déposées par voie électronique à l'aide du lien suivant :

<https://www.cdg-64.fr/acces-a-lemploi-territorial/bourse-de-lemploi/postuler-a-un-recrutement-suivi-par-le-cdg-64/>

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

VI. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Valorisation des compétences et des organisations du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23

VII. POSTE À POURVOIR

OCTOBRE 2023.